

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

AMBASSADE DE FRANCE EN HONGRIE

## FICHE HONGRIE

## Table des matières

I.	(	Organisation de l'enseignement supérieur	2
	1.	Nombre et répartition des établissements supérieurs en Hongrie	2
	2.	Nombre et évolution du nombre d'étudiants en Hongrie	2
II.	(	Organisation des études et enseignements dispensés	3
	La S	Structure de l'enseignement supérieur	3
	La r	réforme LMD	3
	La r	réforme de l'enseignement supérieur (2010/2011) et les projets du gouvernement Orbán III (2014)	4
	Ges	stion des établissements d'enseignement supérieur	5
	Adr	mission et financement des études	5
-	- Prii	ncipaux atouts du système d'enseignement supérieur	6
	Per	formances :	6
	Buc	dget de l'enseignement supérieur :	6
	Poi	nts forts :	6
	Ecu	ıeils :	6
IV	- Coc	opérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur	6
	Мо	obilités :	6
	Inst	truments privilégiés de la mobilité et principales réalisations	7
	2	1. doubles diplômes : 1 en licence, 6 en master	7
	Can	mpusFrance, dispositifs de promotion	8
	į	Aides à la mobilité	8
IV	- Coc	opérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur	8
	b) d	d'autres pays, notamment européens	8
V-	Orie	entation à donner à la coopération universitaire franco-hongroise	9
	<b>1)</b> d	développement d'une mobilité croisée	9
	2) s	soutien à des partenariats diplômants, de niveau master, générant une mobilité étudiante et enseignante	9
	3) S	Soutien aux cours de français en faveur d'étudiants non francophones	9
VI	- Cor	ntacts utiles	9

## I. Organisation de l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur en Hongrie, sous la tutelle du Secrétaire d'État délégué à l'enseignement et du Sous-secrétariat d'Etat délégué à l'enseignement supérieur, est rattaché au Ministère des ressources humaines. La mise en œuvre de la politique dans ce domaine est coordonnée par la « Direction Générale de l'Enseignement Supérieur » à laquelle sont rattachés le « Conseil supérieur de l'enseignement supérieur » et la « Commission d'accréditation ». A la suite de la mise en place du gouvernement Orbán III, M. Balogh Zoltán garde son poste de ministre des ressources humaines après avoir été nommé à ce poste pour la première fois le 14 mai 2012 suite à la démission de M. Miklós Réthelyi. M. Balogh nomme au poste de Secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur M. Palkovics László. La nouvelle Secrétaire d'Etat chargée de l'Education publique est Czunyiné Bertalan Judit (elle remplace Mme Hoffman Rosza à ce poste).

#### 1. Nombre et répartition des établissements supérieurs en Hongrie

La Hongrie comptait 69 établissements d'enseignement supérieur en 2011/2012 :

- 14 grandes universités dont cinq ont reçu le label « université de recherche » (l'Université Semmelweis (médecine), l'Université des sciences techniques et économiques de Budapest, l'Université de Szeged, l'Université de Debrecen et l'Université ELTE de Budapest).
- 21 écoles supérieures ou collèges (Főiskola, 6 ou 7 (ou plus) semestres de formations, un peu l'équivalent de nos IUT délivrant des licences « professionnalisantes »).
- 8 Établissements de formations artistiques.
- 1 université des services publics nationaux regroupant pour la rentrée 2012 la faculté militaire, l'école supérieure de police et l'école d'administration (anciennement rattachée à l'Université Corvinus).
- 2 universités en langues étrangères (l'Université d'Europe Centrale crée par la fondation Soros (CEU) et l'université de langue allemande Andrassy, soutenue par l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse et la région autonome du Tyrol du Sud).
- 23 établissements d'enseignement confessionnel privé.

La réforme de l'enseignement supérieur mise en place à partir de septembre 2012, avec des coupes budgétaires imposées a entrainé quelques restructurations. En effet, en 2013/2014, la Hongrie compte toujours 66 établissements supérieurs.

#### 2. Nombre et évolution du nombre d'étudiants en Hongrie

Nombre d'enseignants en 2013/2014 : 21 137<sup>1</sup>

En 2010/2011 : 361 347 étudiants En 2011/2012 : 359 824 étudiants En 2012/2013 : 338 467 étudiants

En 2013/2014 : 320 124 étudiants, soit 3.22% de la population totale.

Le nombre d'étudiants inscrits à l'université en Hongrie affiche donc une diminution de 11.4% depuis 2010/2011 et de 5.4% depuis l'année universitaire précédente.

Le nombre total d'étudiants est en baisse depuis plusieurs années, le nombre d'étudiants inscrits en cours à temps plein baisse moins rapidement, passant de 218 057 en 2010/2011 à 209 208 en 2013/2014 (diminution de 4.1% depuis 2010/2011).

Cependant, le nombre d'étudiants étrangers ne cesse d'augmenter, passant de 15 090 en 2010/2011 à 20 041 en 2013/2014 (+32.8%).<sup>2</sup>

2

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> https://www.ksh.hu/docs/eng/xstadat/xstadat\_annual/i\_zoi007a.html

https://www.ksh.hu/docs/eng/xstadat/xstadat\_annual/i\_zoi008.html

## Ventilation par niveau (rentrée 2013)

Formations de base (licence): 204 351

Formations de masters : 36 540

Formations doctorales: 7 347

Formations intégrées (méd., droit, archi.): 35 284

Formations supérieure spécialisées : 19 712

Autres formations supérieures : 17 408

X Traducteurs-interprètes, spécialisations juridiques, divers domaines scientifiques, etc...

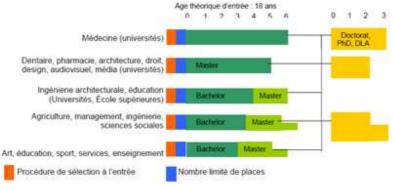
Ventilation par domaines de formation (rentrée 200	8)
--	----

Enseignement, sciences de l'éducation :	8,1%
Beaux-arts:	2,1%
Sciences humaines :	8,3%
Sciences sociales :	8,8%
Sciences économiques, management :	25,6%
Droit:	4,9%
Sciences de la nature :	3,4%
Informatique :	3,7%
Sciences de l'ingénieur :	14,7%
Agriculture :	2,6%
Santé, travail social :	9,2%
Secteur des services :	8,6%

Source: Ministère de l'éducation et Office central des statistiques (KSH)

## II. Organisation des études et enseignements dispensés

#### La Structure de l'enseignement supérieur



## La réforme LMD

La réforme LMD a vu le jour en 2005 avec le lancement de 133 nouvelles formations de licence. Depuis, le nombre a atteint plusieurs centaines. A l'exception des filières particulières comme le droit, la médecine et la pharmacie ainsi que l'architecture, toutes les filières sont « rentrées » dans le LMD. A compter de septembre 2012, la formation des enseignants sort du LMD.

L'ensemble du secteur universitaire de base est désormais conforme à ce cadre. La Commission nationale des accréditations (MAB) considère l'offre de licences comme stabilisée (une ou deux nouvelles demandes par an).

Les accréditations des masters se sont faites progressivement jusqu'à la rentrée 2008 et surtout 2009.

En 2010, le nombre de masters s'élevait à 262 (soit 37 nouveaux masters lancés cette année), dont environ 1/3 destiné à former des enseignants. La commission des accréditations prévoit une stabilisation à brève échéance.

## Nombre de masters disponibles par domaine de formation 2010

Sciences humaines: 75 Santé, travail social: 12 Sciences de l'ingénieur : 42 Défense nationale/militaire : 5 Beaux-arts: 38 Informatique: 5 Sciences de la nature : 22 Administration publique: 6 Agriculture: 21 Sport: 4 Sciences économiques : 14 Pédagogie : 2

Sciences sociales: 16

En 2010, on dénombrait environ 180 écoles doctorales accréditées en Hongrie.

Ce nombre est susceptible de baisser considérablement en raison de la réforme de l'enseignement supérieur.

Si des progrès ont été accomplis dans l'application de la réforme, le milieu universitaire hongrois est encore sceptique sur la valeur des formations délivrées sur trois ans, sachant que traditionnellement, les universités délivraient un diplôme unique sur cinq ans ; les formations plus courtes, dont celles sur trois ans (notamment pour les enseignants du secondaire), étant jusqu'alors réservées à des « écoles supérieures » distinctes. D'autre part, le format LMD a nui au système proposant de nombreuses options réparties sur les cinq années d'études universitaires

#### La réforme de l'enseignement supérieur (2010/2011) et les projets du gouvernement Orbán III (2014)

L'enseignement supérieur en Hongrie traverse une crise spécifique au pays et à la région (héritage historique, problèmes budgétaires, baisse démographique), qui vient s'ajouter aux défis européens. Une réforme générale avait été entamée en 2005 (programme « universitas »), dont le but était de moderniser les institutions et les infrastructures, de renforcer l'autonomie des établissements tout en garantissant leur neutralité idéologique, d'assurer l'égalité des chances d'accès à l'enseignement supérieur, de réduire le déséquilibre entre la capitale et les régions tout en favorisant la mobilité des étudiants au niveau national et international, de mieux adapter les formations aux besoins du marché du travail et d'assurer la mise en place du système LMD.

La loi de décembre 2011 avait pour objectif de promouvoir un enseignement supérieur plus efficace et orienté vers le monde du travail, de réduire les dépenses à travers la diminution du nombre de bourses, la fermeture ou le regroupement d'établissements. Elle visait aussi à réorienter les priorités vers le secteur technique et l'ingénierie et à éviter la fuite des cerveaux hongrois vers l'étranger.

Quatre grands chantiers ont ainsi été mis en place depuis 2010/2011 :

- Baisse importante du nombre d'étudiants et fermetures et/ou regroupements d'établissements d'enseignement supérieur: en 2014, 66 établissements sur 69 sont encore maintenus.
- Réduction de la proportion des étudiants bénéficiant d'études gratuites. Les bourses sont attribuées principalement sur des critères d'excellence. D'après les premiers chiffres publiés dans les médias hongrois, le nombre d'étudiants bénéficiant d'une bourse totale ou partielle serait passé de 55 200 en 2010, 53 450 en 2011 à 48 620 en 2012.
- Réorientation des bourses d'étude : suppression partielle ou totale des bourses d'étude en sciences humaines et sociales, en économie, en droit et dans les formations artistiques, augmentation dans les domaines professionnalisant, techniques et dans l'ingénierie. Ainsi, à la rentrée 2012, ont été octroyées en moins : 4 650 bourses en économie, 1 400 en formation artistique, 1 100 en sciences sociales et humaines et 700 en droit.
- Mise en place d'un contrat entre les boursiers et l'Etat : les étudiants bénéficiaires de bourses devront travailler en Hongrie deux fois le temps de leurs études financées par l'Etat et ne pourront partir à l'étranger que s'ils remboursent le coût de leurs études.
- Sortie de la formation pédagogique du système LMD.

Suite à la mise en place du nouveau gouvernement Orbán III (juin 2014), Balog Zoltán<sup>3</sup> a nommé Palkovics László en tant que secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur, afin d'apporter « un point de vue économique qui pourrait servir la Nation entière. »<sup>4</sup>. Aussi des réformes dans le secteur de l'éducation ont émergé, certaines ont été votées le 30 juin 2014 au Parlement :

- le Parlement a voté un ensemble d'amendements concernant l'éducation. Ces amendements définissent un nouveau système de chancellerie dans lequel les chanceliers vont superviser une grande partie des activités liées à l'éducation supérieure :
  - o Ils deviennent responsables des droits des employés de l'éducation et du personnel qui travaille dans les universités.
  - Les chanceliers sont dorénavant approuvés par le Premier Ministre et dépendent du secrétariat d'Etat à l'éducation.
  - o Les recteurs d'universités ne seront plus élus par le gouvernement mais par les sénats des universités.
- D'autre part, l'Institut Pető, qui est le centre de formation d'éducateurs pour handicapés et maisons d'éducations, devient une institution nationale gérée par l'Etat.
- L'éducation sportive de l'Université Semmelweis devient indépendante du système universitaire.

D'autres réformes concernant la gestion des établissements d'enseignement supérieur qui seront pilotées par Palkovics László sont encore en suspens :

- Le lancement d'une formation « duale » afin que les entreprises contribuent à la formation professionnelle des étudiants. Le Conseil de Formation Duale aura pour mission de définir les cadres de la formation ainsi que les organes spécialisés, pour intégrer un apprentissage théorique et pratique dans le cursus universitaire des étudiants. Ce nouveau projet concernera les filières agricoles, techniques, informatiques, environnementales et économiques.
- Une autre réforme concernerait le contrôle des honoraires des membres de la MAB (Commission d'accréditation de l'enseignement supérieur hongrois) ainsi que la présence de représentants de HÖOK (Conférence nationale des étudiants) et de Magyar Kereskedelmi és Iparkamara (la chambre d'industrie et du commerce). Ce contrôle s'appliquerait aussi au fonctionnement de la MAB, de la Commission chargée du programme de l'enseignement supérieur et de la Commission de Formation Duale.

## Gestion des établissements d'enseignement supérieur

La direction des établissements d'enseignement supérieur s'appuie jusqu'à présent sur trois institutions : (1) le **Recteur**, qui reste responsable de l'ensemble des activités; (2) le **Sénat** (7 ou 9 membres dont une majorité d'enseignants ainsi que des représentants des étudiants et du personnel administratif), qui adopte le budget et doit être consulté sur les aspects importants de la politique de l'établissement, et qui peut destituer le Recteur par un vote à la majorité des 2/3 ; (3) le **Conseil économique** (également 7 à 9 membres, dont 3-4 délégués par le sénat et 2-3 par le ministre de l'enseignement – sont exclus les élus et fonctionnaires, les membres du sénat de l'établissement ou du conseil d'un autre établissement), qui donne un avis sur la planification stratégique, sur le budget et sur la gestion des biens de l'établissement et un avis économique sur la politique de recherche et d'enseignement menée par ce dernier.

## Admission et financement des études

C'est l'Etat qui fixe chaque année pour chaque formation le nombre de bacheliers admis dans l'enseignement supérieur, avec ou sans soutien financier de l'Etat (i.e. respectivement régimes financé et payant). En 2007, le nombre des places financées est passé de 62 000 à 56 000. D'autre part, la répartition des quotas a été modifiée en faveur des filières techniques et scientifiques (notons toutefois que ces dernières ont parfois des difficultés à remplir leur quota).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Profil de M. Zoltan Balogh: Après ses études de théologie entre 1978-1983, il reçoit son diplôme de pasteur en 1983. En 2002, il obtient un brevet en santé mentale à l'université Semmelweis. Entre 1983-1993 il est entre autre pasteur à Maglod, professeur à l'université calviniste de Budapest (Budapesti ReformàtusHittudomànyi Egyetem). Il participe à sa première rencontre œcuménique européenne comme conseiller théologique de la conférence européenne des Eglises. Entre 1991-1994 il est conseiller de la politique religieuse du parti FIDESZ au parlement. A partir de 2010 il est secrétaire d'Etat chargé de l'intégration sociale auprès du Ministère de l'administration et de la justice dans le gouvernement Orbán II. Le 14 mai 2012 il est chargé du Ministère des ressource nationales, qui deviendra en 2014 le Ministère des ressources humaines.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> http://www.xpatloop.com/news/new\_state\_secretary\_for\_higher\_education\_in\_hungary\_named

Compte tenu des changements de filière en cours d'études et jusqu'à la rentrée 2011, les étudiants hongrois étaient à peu près répartis à part égale entre régime subventionné et payant. D'autre part, ils ont à leur disposition un dispositif de bourses très diversifié (sur critères sociaux ou d'excellence, proposées par l'Etat, diverses institutions ou par les établissements eux-mêmes), dont un système automatique indexé sur les résultats semestriels permettant à environ 50% des étudiants de recevoir mensuellement une somme allant de 6 000 à 25 000 HUF (20-100 €).

#### III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

#### Performances:

La Hongrie possède un riche passé universitaire et la qualité de l'enseignement dans plusieurs filières est reconnue. L'université ELTE de Budapest figure entre les positions 300 et 400, depuis 2005, du classement de Shanghai des meilleurs établissements d'enseignement supérieur). L'université de Szeged figure en 2014 entre les rangs 400 et 500, alors qu'elle figurait parmi les 300 premières universités il y a 10 ans.

En 2009, le ministère a lancé un projet financé sur fonds structurels européens de 100 M EUR destiné à soutenir la recherche au sein d'une sélection d'universités d'excellence (les « universités de recherche »). Cinq établissements ont été choisis début 2010 : l'Université Semmelweis (médecine), l'Université des sciences techniques et économiques de Budapest, l'Université de Szeged, l'Université de Debrecen et l'Université ELTE de Budapest. Le projet a pour priorité de moderniser les équipements des écoles doctorales et d'internationaliser davantage la recherche universitaire hongroise (par l'accueil de professeurs étrangers, notamment).

#### Budget de l'enseignement supérieur :

Entre 2006 et 2011, le budget dévolu à l'enseignement supérieur est resté stable : 172 et 189 Mds de forints respectivement.

Depuis, ce budget est en baisse, puisque 157 et 123 Mds de forints ont été alloués en 2012 et 2013.

## **Points forts:**

L'excellence du secteur universitaire et scientifique hongrois est reconnue au niveau international dans certains domaines comme les mathématiques et la chimie (12 lauréats du Prix Nobel au XX° siècle sont d'origine hongroise, dont le dernier en date a été récompensé en 1994 pour ses travaux sur la chimie des carbocations : György Oláh, professeur à l'Université des sciences techniques et économiques de Budapest (BME).)

#### Ecueils:

- une baisse démographique régulière qui se traduit par une baisse du nombre d'étudiants (le nombre d'étudiants inscrits à temps plein passe de 242 701 en 2008/2009 à 218 057 en 2010/2011 et à 209 208 en 2013/2014 (diminution de 16% depuis 2008/2009).
- des difficultés budgétaires;
- un système éclaté (malgré les regroupements qui sont supposés avoir lieu depuis dix ans), au sein duquel les universités de province ont du mal à s'imposer face à la capitale (objet de la réforme).

# IV- <u>Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur</u> a) français

#### **Mobilités:**

Etudiants hongrois en France:

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2012-2013	
Total	588	535	529	518	512	
Niveau L	218	233	226	198	248	
Niveau M	291	234	243	266	203	

Niveau D 79 68 60 54 61

512 étudiants hongrois ont été recensés en LMD dans les universités françaises. Cependant le nombre total d'étudiants hongrois en France est de 672.

Tableau des étudiants français dans les universités hongroises en 2012-2013 :

Domaine d'études	Debrec en	Szege d	ELT E	SOT E	CORVIN	BM E	Pazmá ny	Péc s	Szen t Istva n	Misko Ic	CE U	ERASM US MOND US	Erasm us	Mobilité Individue Ile	TOT AL
Médecine + Odontologie							,								
+ santé															
publique	34	2		24				3						60	63
Informatique	1												1		1
Mathématiq	4													4	4
ues	1													1	1
Droit	1	4											4	1	5
Economie +															
Gestion	2	9			46								55	2	57
Sciences Humaines et															
sociales		2	5									5	2		7
Communicat															
ion et															
information		1											1		1
Anglais		2											2		2
non signalé			28			58							86		86
															0
,															0
TOTAL	39	20	33	24	46	58	0	3	0	0	0	5	151	64	223

## Instruments privilégiés de la mobilité et principales réalisations

Partenariats entre établissements

## 1. <u>doubles diplômes : 1 en licence, 6 en master</u>

A. Ecole supérieure d'économie de Budapest – Faculté du commerce extérieur - BGF – Külke

Partenaire français: Université Picardie Jules Verne

Description de la formation : - Licence d'économie et de gestion en français lancée en 1991 - Débouché possible, par filière spécifique, vers l'ESCP/EAP avec une bourse de la région Île de France - Droits d'inscription annuels : 2 500 €

Nombre d'étudiants : 55

Soutien SCAC et présence d'un VI enseignant

B. Université Eötvös Loránd (ELTE) Budapest

Partenaire français : Université Paris II

Description de la formation : - **Maîtrise de droit comparé** lancée en 2002 - Formation délivrée sur deux ans en parallèle au cursus hongrois, diplôme français de **Master 1** 

C. Université des sciences techniques et économiques de Budapest (BME)

Partenaire français: Université Lyon III Jean Moulin IAE

Description de la formation : - Master – MBA lancé en 1994 - Formation ouverte à un public mixte (formation initiale ou continue), délivrée le week-end - Droits d'inscription annuels : 2200 €

Nombre d'étudiants : 20

D. Université des sciences techniques et économiques de Budapest (BME)

Partenaire français: ENSAM Cluny

Description de la formation : - Master en génie mécanique

Formation délivrée alternativement sur les deux sites (en cinq sections)

E. Université des sciences techniques et économiques de Budapest (BME)

Partenaire français: Réseau TIME Ecoles Centrales.

Description de la formation : - Master d'ingénieur des Ecoles Centrales et Master de BME

F. Université de Szeged

Partenaire français: Sciences Po Lille

Description de la formation :- Master co-diplômant francophone en sciences politiques d'études européennes, spécialité Europe centrale et orientale

Soutien français : 1 volontaire international. Bourses du gouvernement français pour le semestre à Lille des étudiants hongrois

G. ELTE – Atelier, chaire de sciences sociales et d'historiographie européennes

Partenaire français: EHESS

Description de la formation : - **Master d'histoire** délivré en français, lancé en 2010. **Coopération doctorale** fondée sur la co-tutelle (depuis vingt ans).

Soutien : cours de langue à tarif réduit, et bourses de séjours courts à l'EHESS

## CampusFrance, dispositifs de promotion

Un Espace Campus France est ouvert depuis avril 2007 au sein de l'Institut français de Budapest.

Depuis 2012, en janvier, Campus France et le service de coopération universitaire de l'Ambassade participent au salon international de l'éducation « Educacio » en organisant un grand stand, le Pavillon France, sur lequel sont accueillis une quinzaine d'établissements français. L'objectif est d'accueillir des entreprises françaises au côté des universités.

#### Aides à la mobilité

En 2011, 129 bourses ont été accordées (27 en ingénierie et sciences, 25 en économie et gestion, 13 en sciences-politiques, 15 en langue, lettre et art, 3 en santé...).

En 2012, 146 bourses ont été accordées dont 14 bourses doctorales, pour des thèses en co-tutelle.

En 2013, 137 bourses dont 24 bourses doctorales, pour des thèses en co-tutelle.

Depuis 2013, le SCAC soutient le master Szeged-Sciences Po Lille en octroyant des bourses de mobilité.

## IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

#### b) d'autres pays, notamment européens

En septembre 2011 a eu lieu l'ouverture officielle du Master Erasmus Mundus TEMA intitulé « Territoires européens (civilisation, nation, région et ville) : identité et développement ». Ce master est assuré par un consortium d'universités européennes :

- Université Eötvös Lorand de Budapest (ELTE)
- Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)

- Université de Catane (Italie)
- Université Charles (Prague)

D'une durée de deux ans, ce programme de master propose d'analyser l'usage et la représentation scientifique des unités territoriales. Les deux langues retenues pour ce master sont le français et l'anglais.

Ce Master Erasmus Mundus est l'un des deux de ce type en Hongrie, l'autre étant piloté par la Central European University.

## V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-hongroise

Notre coopération universitaire en Hongrie doit suivre les évolutions actuelles de l'enseignement supérieur, en particulier dans ce contexte de réforme importante. Elle contribue à privilégier le français, et les filières co-diplomantes. Elle privilégie aussi les thèses en co-tutelle qui sont des outils de coopération importants.

La stratégie du poste s'oriente autour de trois axes :

#### 1) développement d'une mobilité croisée

La stratégie s'inscrit dans le cadre des objectifs fixés par le Conseil des ministres « éducation » de mai 2009 : à l'horizon 2020, 20 % des diplômés de l'enseignement supérieur en Europe doivent avoir accompli une période de mobilité à l'étranger, la mobilité devant devenir la « règle » et non plus l'exception. A cet égard, il convient tout autant de promouvoir la mobilité sortante que la mobilité entrante avec nos partenaires européens.

#### 2) soutien à des partenariats diplômants, de niveau master, générant une mobilité étudiante et enseignante.

Il s'agit de mettre l'accent sur les mobilités diplômantes. La stratégie du MAE vise donc à augmenter les cursus intégrés porteurs d'une mobilité encadrée de qualité et plus stable.

#### 3) Soutien aux cours de français en faveur d'étudiants non francophones.

#### VI- Contacts utiles

Ministère des ressources humaines, Secrétariat d'Etat à l'enseignement

1055 Budapest, Szalay utca 10-14. Téléphone: (+36-1) 795-1200

Adresse électronique : info@nefmi.gov.hu

Site Internet: <a href="http://www.nefmi.gov.hu/english/higher-education">http://www.nefmi.gov.hu/english/higher-education</a>

Coopération scientifique et universitaire Institut Français de Budapest : http://www.inst-france.hu

Fö U. 17. 1011 Budapest HONGRIE.

Téléphone : (+36 1) 489 42 62 ; (+36 1) 489 42 64 Adresse électronique : france-coop-sct@inst-france.hu

Site Internet: http://www.inst-france.hu

Espace CampusFrance Institut Français de Budapest.

Fö U. 17. 1011 Budapest HONGRIE. Téléphone : (+36 1) 489 42 36

Adresse électronique : budapest@campusfrance.org Site Internet : www.hongrie.campusfrance.org

Mise à jour : 6 octobre 2014